Édition spéciale
Octobre 2026
15€

Gérer | Prévoir | Optimiser

GPO Magazine

Le magazine des dirigeants d'entreprise

www.gpomag.fr



Édition spéciale

Transformation digitale

Vers une organisation pilotée par la donnée

- La donnée, un actif stratégique de l'entreprise à exploiter !
- Transformation digitale : tous les métiers de l'entreprise sont concernés !
- Bâtir la confiance numérique jusque dans les données industrielles

ISSN : 1768-4218

Abonnez-vous à GPO Magazine TOUT NUMÉRIQUE

65 euros TTC/an

5 éditions du Magazine version numérique + 11 Éditions digitales (Newsletter mensuelle)



GPO Magazine pour **Gérer, Prévoir et Optimiser** les ressources de l'entreprise, accompagne les dirigeants et cadres dirigeants de PME, PMI et ETI dans leurs prises de décision.

5 éditions numériques par an, complétées par **une édition digitale mensuelle** et **des contenus en ligne chaque jour** pour décrypter les enjeux business, suivre les tendances et découvrir des solutions innovantes.

Pour en savoir plus :

03 25 42 18 92

Scannez moi





La donnée au cœur des projets de transformation digitale

Le digital investit toutes les strates et les fonctions de l'entreprise, et ce n'est pas un fait nouveau. De plus en plus, les organisations s'emparent des nouvelles technologies et en font un axe de leur stratégie de développement et du renforcement de leur compétitivité. Une démarche d'autant plus importante à mener à l'heure où l'intelligence artificielle fait feu de tout bois.

Crainte autant que plébiscitée l'intelligence artificielle, qu'elle soit générative ou agentique, est en effet bien plus qu'une source de productivité pour les différents métiers de l'entreprise. Elle est également un vecteur de transformation.

Son intégration dans les systèmes d'exploitation puis son exploitation nécessitent en effet que les entreprises se penchent sur leurs processus de gestion, les cartographient et les organisent de manière à tirer toute la quintessence de cette technologie. Bien plus encore, elles doivent prendre la pleine conscience du rôle de la Data, véritable moteur de cette IA. La fiabilité, la sécurité et la gouvernance des données sont à ce titre nécessaires pour mener à bien des projets de transformation digitale.

Avec l'IA, la révolution digitale prend donc un nouveau virage. Plus que jamais, elle est pilotée par la donnée qui est ainsi devenue l'un des principaux actifs de l'entreprise.

Céline Prieur
Directrice de la publication

Anne Del Pozo
Journaliste

Sommaire

Édition spéciale
Octobre 2026

4 La Data, l'enjeu central de la transformation digitale

La donnée, un actif stratégique de l'entreprise à exploiter !

La donnée est un élément indissociable de la stratégie de l'entreprise. Elle en est même un des principaux actifs. Bien qualifiée et structurée, elle nourrit le pilotage, éclaire la décision et rend possible l'exploitation des technologies d'intelligence artificielle. Négligée, elle expose néanmoins l'entreprise à des failles et à des vulnérabilités. Autant de raisons qui doivent inciter les entreprises à placer la donnée au cœur de leur projet de transformation digitale.

4 | La donnée, l'élément clé des projets de transformation digitale

5 | Sécuriser les données

6 La transformation digitale, fonction par fonction

Transformation digitale : tous les métiers de l'entreprise sont concernés !

La transformation digitale des entreprises ne consiste plus uniquement à automatiser les processus pour gagner en productivité. Il s'agit de confier à des outils digitaux la capacité à réaliser des processus selon des critères et un périmètre définis, à accompagner les prises de décision et à rendre compte aux collaborateurs. Cette bascule, renforcée par les technologies d'intelligence artificielle puis agentique, concerne désormais tous les processus de gestion de l'entreprise : finance, commerce, achats, production, RH.

7 | Les ERP de demain seront agentiques

L'intelligence artificielle investit les modules finance des ERP

8 | Le cycle O2C en avance de phase



Abonnez-vous à
GPO Magazine TOUT NUMÉRIQUE

65 euros TTC/an : 5 éditions du Magazine version numérique
+ 11 Éditions digitales (Newsletter mensuelle)

Scannez moi

GPO Magazine, un média à destination des dirigeants et cadres dirigeants de PME, PMI et ETI à la recherche de repères précis et de solutions concrètes.

Une autre vision de la gestion d'entreprise par une approche d'experts !

Pour en savoir plus : 03 25 42 18 92

9 | La digitalisation des achats, pilier d'une chaîne de valeur sécurisée
Production : le digital se met au service de la conformité
10 | La digitalisation au service de la performance des collaborateurs mobiles
Digitaliser les process RH : un enjeu qui dépasse les process de recrutement
11 | Nomadia renforce l'efficacité opérationnelle des collaborateurs itinérants

12 Bâtir la confiance numérique jusque dans les données industrielles

La sécurisation des flux et des données, clé de voûte d'une transformation digitale réussie

La digitalisation des métiers de l'entreprise nécessite une sécurisation de bout en bout des flux et des données qui alimentent les processus de gestion. Une démarche qui passe par la mise en place d'un ensemble de dispositifs qui, en fonction de la valeur de la donnée et du document qui la porte, en assureront sa traçabilité, son authenticité, son auditabilité, sa conformité et son archivage à valeur probante.

12 | La GED, socle documentaire
14 | Services de confiance : un engagement juridique
15 | Archivage électronique à valeur probante : de l'obligation réglementaire à la preuve reconnue
Le Règlement eIDAS 2 renforce la confiance numérique
16 | Sécuriser les données industrielles : un enjeu devenu prioritaire
17 | CertEurope, autorité de certification numérique au service des entreprises
18 | Docaposte, pilier de la confiance documentaire des entreprises
19 | La GED DocuWare au service de l'efficacité des entreprises

Magazine édité par la société
Médias et Entreprises
SAS au capital de 30 000 euros
RCS Troyes B 533 862 611
53, rue de la Paix - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 42 18 92
contact@gpomag.fr
www.gpomag.fr
www.entreprisedigitale.info

Directeur de la publication et de la rédaction
Céline Prieur

Secrétariat de Rédaction
Chantal Villard
redaction@gpomag.fr

Site Entreprisedigitale.info :
Véronique Bénard

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Anne del Pozo
anne.delpozo@gmail.com

Directeur commercial et marketing
Céline Prieur
celine.prieur@gpomagazine.fr

Responsable éditoriale online et marketing digital
Véronique Bénard
veronique.benard@gpomag.fr

Service publicité au support
pub@gpomag.fr - 03 25 42 18 92

Responsable du développement
Éric Delfosse

Service Abonnements
GPO Magazine
18, rue du Général de Gaulle
10220 Piney
Prix du numéro : 15 € TTC
Abonnement numérique annuel (5 numéros + 11 éditions digitales) : 65 euros TTC
abo@gpomag.fr

Vente au numéro
Kitterie Paindorge
03 25 42 18 92 - contact@gpomag.fr

Direction artistique, conception graphique
Feuilles de Styl'
syl.bouillon@orange.fr
06 78 68 27 28

Administration site Internet
Agence Z-Index
Agence GIH Multimédia
webmaster@gpomag.fr

Service fabrication
fabrication@gpomag.fr

Impression
Corlet
14110 Condé-en-Normandie

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-1510
www.pefc-france.org

Dépôt légal : Octobre 2026

Couverture :
© pitinan-123FR



La donnée, un actif stratégique à exploiter !

© pitinan - 123RF

La donnée est un élément indissociable de la stratégie de l'entreprise. Elle en est même un des principaux actifs. Bien qualifiée et structurée, elle nourrit le pilotage, éclaire la décision et rend possible l'exploitation des technologies d'intelligence artificielle. Négligée, elle expose néanmoins l'entreprise à des failles et à des vulnérabilités. Autant de raisons qui doivent inciter les entreprises à placer la donnée au cœur de leur projet de transformation digitale.



Laurent PICHON
CTO de Nomadia

Selon le baromètre France Num 2025 publié en février dernier par la Direction Générale des Entreprises et mené auprès de TPE et PME, 78 % des dirigeants estiment que le numérique apporte un bénéfice réel à leur activité, notamment en matière de productivité, de visibilité et de satisfaction client. 40 % d'entre elles constatent par ailleurs une hausse de chiffre d'affaires directement liée à cette digitalisation. Des bénéfices qui pourraient se renforcer avec le développement de l'intelligence artificielle. « *En contribuant à l'amélioration et à l'accélération de leurs processus de gestion, l'intelligence artificielle renforce la compétitivité des entreprises mais aussi celles de leurs concurrents,* précise Laurent Pichon, CTO de Nomadia. *Pour ne pas se laisser distancer sur leur marché, les entreprises n'ont donc plus d'autre choix que de mener leur transformation digitale en profondeur. Cette démarche est d'autant plus nécessaire qu'avec l'IA, les métiers dans l'entreprise se transforment également. Si à ses débuts l'intelligence artificielle n'était en effet associée qu'aux équipes techniques et informatiques, elle contribue aujourd'hui à l'évolution de tous les métiers de l'entreprise, de la finance aux RH, en passant par les commerciaux ou la production* ».

La donnée, l'élément clé des projets de transformation digitale

Au cœur de ces projets de transformation digitale, la donnée représente un élément clé. Elle constitue en effet le socle de chaque document d'entreprise, ce qui d'ailleurs n'est pas un fait nouveau. Que ce soit dans les factures, les contrats, les bulletins de salaire ou encore les courriers de candidature, les données laissent une trace numérique. « *Elles ont longtemps fait l'objet d'une accumulation silencieuse, et beaucoup restent encore sous-exploitées. Pour autant, elles*

représentent un actif stratégique pour l'entreprise, sont une véritable richesse et lui permettent de se différencier de ses concurrents », explique Laurent Pichon. En effet, ces données irriguent les décisions du comité de direction, alimentent les outils de pilotage financier, nourrissent les algorithmes d'intelligence artificielle et conditionnent la relation avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs.

La donnée n'est ainsi plus un sujet technique dédié seulement à la DSI. Sur le plan opérationnel, elle est aussi devenue un sujet pour la direction générale, la finance ou encore les ressources humaines. « *La maîtrise de la donnée est l'un des enjeux qui pousse actuellement les entreprises à accélérer leur transformation digitale*, ajoute Laurent Guillot, directeur général d'Oxalys. *Par exemple, la fonction achat se trouve de plus en plus au carrefour de différents sujets d'entreprises qui drainent un volume important de données liées par exemple aux référentiels fournisseurs, commandes, factures, etc. Pour capitaliser sur ces données, s'en servir pour réaliser des analyses, faire des préconisations et accompagner les prises de décision, la digitalisation des processus achat est indispensable* ».

Sur le plan technique, la donnée est aussi le carburant de l'intelligence artificielle : plus une entreprise dispose de données propres, structurées et à jour, plus les outils d'IA qu'elle déploie, qu'il s'agisse de prévision de trésorerie, de *scoring* client ou de maintenance prédictive, produisent des résultats fiables. À l'inverse, une donnée mal qualifiée ou dispersée dans les silos condamne ces mêmes outils à l'approximation, quand elle ne les expose pas à l'erreur… « *D'ailleurs, la réussite d'un projet de transformation digitale nécessite de se pencher en premier lieu sur la qualité des données de l'entreprise, de les historiser et de les compléter,* précise Laurent Pichon. *Il est également indispensable de mettre en place une gouvernance des données, notamment pour les sécuriser* ».

Sécuriser les données

Si elles représentent une richesse pour les entreprises, les données peuvent aussi en être une vulnérabilité. Pour preuve, les cyberattaques visant les organismes publics dépositaires de données massives se sont multipliées ces derniers mois, révélant à quel point la chaîne de données peut être fragile. Au début de l'année, la Direction Générale des Finances Publiques a confirmé le piratage du fichier FICOBA, qui recense l'ensemble des comptes bancaires détenus en France : plus de 1,2 million de coordonnées bancaires, identités et adresses ont ainsi été exposées après l'usurpation du compte d'un agent d'une administration tierce ayant accès aux échanges interministériels.

Cet été, c'est le système d'information de la DGFiP qui a fait l'objet d'une cyberattaque. Un acteur malveillant a ainsi pu consulter et extraire certaines données concernant un total de 678 000 particuliers et professionnels, notamment des données fiscales telles que le revenu fiscal de référence, le quotient familial ou le taux de prélèvement à la source, et en ce qui concerne les entreprises, des données telles que leur raison sociale ou leur SIREN.

Le secteur privé n'échappe pas à ces risques de cyberattaque. Selon le Baromètre Fraude 2026 d'Allianz Trade (septembre 2026), 52 % des ETI et grandes entreprises constatent une hausse des tentatives de fraudes lors des 12 derniers mois. Les résultats de cette enquête montrent une très nette prédominance des fraudes externes, c'est-à-dire celles opérées par des tiers usurpant une identité (88 %), contre 37 % pour les fraudes internes. Parmi les fraudes externes les plus fréquentes, la fraude au faux fournisseur (42 %) et au faux client (41 %) arrivent largement en tête. Les fraudes internes, quant à elles, recouvrent des réalités variées : abus de confiance (15 %), détournements de fonds (14 %), détournements de marchandises (13 %) ou encore fausses notes de frais (10 %). *« Certaines affaires récentes le rappellent : aucune entreprise n'est immunisée contre le risque de fraude,* rappelle Ilan Daian, responsable Assurance Fraude chez Allianz Trade en France. *En exploitant un lien de confiance et des techniques d'usurpation d'identité, les fraudeurs peuvent obtenir des informations sensibles ou déclencher des opérations aux conséquences importantes. Dans un environnement où les fraudeurs disposent de moyens toujours plus sophistiqués, notamment grâce à l'intelligence artificielle, les attaques gagnent en crédibilité et en rapidité. La fraude n'est plus une hypothèse théorique, mais un risque auquel toutes les entreprises doivent se préparer* ».

Face à ce double mouvement d'explosion de la valeur de la donnée et des risques qui pèsent sur elle, la transformation digitale de l'entreprise ne saurait être un projet parmi d'autres : elle est la condition pour exploiter la donnée sans l'exposer. « *Automatiser les processus métiers, structurer les flux documentaires, tracer chaque échange, sécuriser chaque transaction sont autant de défis que les entreprises doivent relever pour gagner en efficacité* », rappelle Frédéric Chaminade, responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare. Celles qui investissent aujourd'hui dans cette double exigence (mieux exploiter la donnée et mieux la protéger) sont aussi celles qui demain gagneront en vitesse de décision, en résilience face à la fraude et en confiance auprès de leurs clients, fournisseurs et collaborateurs. ■



Laurent GUILLOT
Directeur général d'Oxalys



Ilan DAIAN
Responsable Assurance Fraude chez Allianz Trade en France



Frédéric CHAMINADE
Responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare



Transformation digitale : tous les métiers de l'entreprise sont concernés !

La transformation digitale des entreprises ne consiste plus uniquement à automatiser les processus pour gagner en productivité. Il s'agit de confier à des outils digitaux la capacité à réaliser des processus selon des critères et un périmètre définis, à accompagner les prises de décision et à rendre compte aux collaborateurs. Cette bascule, renforcée par les technologies d'intelligence artificielle puis agentique, concerne désormais tous les processus de gestion de l'entreprise : finance, commerce, achats, production, RH.

La transformation digitale n'est plus un vain mot mais une réalité qui aujourd'hui concerne toutes les fonctions de l'entreprise. Elle est d'autant plus nécessaire à mener que celles qui n'engagent pas de projets en la matière prennent désormais le risque de perdre en compétitivité. Le développement de l'intelligence artificielle vient renforcer cet état de fait. L'enjeu pour un dirigeant aujourd'hui n'est plus de choisir qui de l'humain ou de la machine réalise un processus, mais de définir où placer le curseur de l'autonomie confiée aux outils digitaux et à l'intelligence artificielle et ce, fonction par fonction. Le mouvement est d'ailleurs bien engagé sur le terrain : selon Bpifrance Le Lab, 55 % des TPE et PME françaises utilisaient une IA générative



© pitinan - 123RF

fin 2025, contre 31 % un an plus tôt, avec deux usages prédominants, la génération de contenu (72 % des utilisateurs) et l'analyse des données (67 %). Aujourd'hui, l'heure est à la transformation de ces usages encore souvent exploratoires, en automatisations fiables, mesurables et pilotées, fonction clé par fonction clé.

Les ERP de demain seront agentiques

L'évolution des ERP « traditionnels » vers les ERP « intelligents » ou « agentiques » marque d'ailleurs un tournant majeur dans la transformation de ces usages. « *Un ERP agentique est un progiciel de gestion intégré dans lequel des agents d'intelligence artificielle exécutent de façon autonome ou semi-autonome des tâches auparavant réalisées manuellement par les collaborateurs*, précise Guillaume Lestand, Value advisor for customer product chez SAP. *Concrètement, ces agents analysent les données du système, interprètent les règles métier et déclenchent des actions, telles que la génération des écritures comptables, l'envoi des relances clients ou le rapprochement des documents intercompagnies, en ne sollicitant l'intervention humaine que pour la validation finale ou le traitement des exceptions* ». Selon Gartner[1], l'ERP évolue ainsi vers l'ERX (Enterprise Resource Execution), un « système d'exécution continue » qui perçoit une situation, décide et agit en temps réel, avant de solliciter un arbitrage humain lorsqu'il s'avère nécessaire.

L'intelligence artificielle investit les modules finance des ERP

Cette évolution des progiciels de gestion concerne notamment leurs différents modules financiers. Fin 2025, Oracle annonçait ainsi quatre nouveaux agents IA intégrés dans Oracle Fusion Cloud ERP



Guillaume LESTAND
Value advisor for customer product chez SAP

[1] « Introducing ERX, the Intelligent and Autonomous Next Generation of ERP » (Greg Leiter, Allan Wilkins, Johan Jartelius et Neha Ralhan, 7 mai 2026), puis dans son Hype Cycle for ERP 2026



Stéphanie MAGNIEZ
Experte digitale Finance chez Oracle



Thierry MILLON
Directeur des études chez Altares



Jérémie YAO
Directeur commercial et développement chez MyDSO Manager

destinés à la finance d'entreprise : Agent Comptes Fournisseurs, Agent Grand Livre, Agent Planification et Agent Paiements. « *Avec ces agents IA, les financiers peuvent gagner en efficacité opérationnelle et valider l'exécution d'actions automatisées proposées par les agents*, souligne Stéphanie Magniez, experte digitale Finance chez Oracle. *Ils accélèrent ainsi leurs prises de décision et la clôture de leurs cycles financiers, renforcent la conformité et la traçabilité, et optimisent leur fonds de roulement ».*

Au travers de Cegid Pulse, Cegid intègre également de l'IA prédictive, générative et agentique au sein de ses solutions Finance. Entre autres cas d'usage, Cegid Pulse interroge les données disponibles à partir de n'importe quel état financier afin d'affiner les analyses, proposer des scénarios et prendre des décisions éclairées. Cegid Pulse permet également de créer des tableaux de bord intelligents offrant une vue d'ensemble sur l'activité pour procéder à des choix stratégiques en matière de fiscalité, ou encore de consolider et d'uniformiser toutes les informations hétérogènes afin d'être conformes aux critères de la déclaration fiscale.

SAP de son côté a, en mai dernier, présenté la SAP Autonomous Suite, qui enrichit les applications métiers SAP existantes avec des agents IA capables d'exécuter des processus de bout en bout. « *La fonction finance est particulièrement bien servie, avec à ce jour 52 Agents IA et 11 assistants IA qui lui sont dédiés*, précise ainsi Guillaume Lestand. *Par exemple, l'Assistant « Clôture Financière » embarque un agent « Accounting Accruals », qui interprète les politiques comptables de l'entreprise, récupère les données historiques et génère des propositions d'écritures de provisions que le comptable n'a plus qu'à valider, réduisant significativement le temps de préparation des écritures de clôture ».*

Le cycle O2C en avance de phase

Concrètement, ces avancées technologiques profitent au cycle Order to Cash (O2C). La digitalisation de ce processus répond en effet aux besoins des entreprises de préserver autant que possible leur trésorerie, notamment au regard de l'incertitude économique et des tensions géopolitiques actuelles qui pèsent sur le risque client et sur les délais de paiement. « *Les entreprises profitent également de leur passage à la facturation électronique pour moderniser et digitaliser l'ensemble des processus liés au traitement des factures clients »*, constate Thierry Millon, directeur des études chez Altares.

Dans le cadre de cette démarche, les entreprises s'appuient sur des solutions de gestion du poste client qui permettent de centraliser toutes les



données liées aux encours clients : factures, paiements, retards, litiges et actions de recouvrement. Elles automatisent les tâches répétitives, fiabilisent les informations issues des logiciels de comptabilité de l'entreprise et facilitent la circulation de l'information entre les équipes. « *En modernisant un processus souvent manuel, les logiciels de gestion du cycle O2C permettent une gestion plus structurée et plus efficace des encaissements*, explique Jérémie Yao, directeur commercial et développement chez MyDSO Manager. *Grâce aux technologies d'intelligence artificielle, ces solutions peuvent générer rapidement des analyses plus poussées. Par exemple, sur un portefeuille de 400 clients à relancer, l'IA peut analyser quels sont ceux à relancer en priorité au regard de critères tels que leur profil payeur, leur historique transactionnel ou leur score de risque, alors que jusqu'à peu, les relances étaient réalisées essentiellement sur la base du montant de la facture ou de sa date d'échéance ».*

Pour les directions commerciales, l'intégration de l'IA dans les outils O2C devient également un rempart contre les tentatives de fraudes qui se multiplient. En effet, générer un contrat commercial à partir de clauses validées juridiquement, le faire signer électroniquement, puis le rattacher automatiquement à la commande et à la facture



correspondante permet de fluidifier le cycle de vente tout en constituant, dès la signature, la preuve juridique qui sera utile en cas de litige.

La digitalisation des achats, pilier d'une chaîne de valeur sécurisée

Sur le versant achat, la digitalisation des processus Procure-to-Pay ou Source-to-Pay qui couvre l'ensemble du cycle de vie des achats (de la commande ou du Sourcing au paiement) est bien aussi engagée, portée certes par la réforme sur la facture électronique, mais également par la volonté des entreprises de sécuriser leur Supply Chain, de lutter contre la fraude, de qualifier la base de données fournisseurs et d'optimiser leurs processus achat. « *Face à la multiplication des crises ces dernières années, les entreprises affichent leur volonté de dynamiser leurs relations avec les fournisseurs,* explique Laurent Guillot, directeur général d'Oxalys. *La digitalisation de leurs processus achat et du cycle Procure-to-Pay leur permet ainsi de gagner en visibilité, en professionnalisme et en transparence dans la gestion de ces processus. Elle renforce également la productivité des acheteurs. Aujourd'hui, il devient également possible avec l'IA d'accélérer l'Onboarding des fournisseurs, de renforcer la qualification fournisseurs ou encore de transformer automatiquement des devis en commandes* ».

Pour structurer sa relation fournisseurs et fiabiliser son processus de sélection, le groupe Naos, acteur international du *skincare* réunissant les marques Bioderma, Institut Esthederm et État Pur, a fait le choix de déployer les outils SRM (gestion de la relation fournisseurs) de la solution Oxalys. Avant ce déploiement, les achats hors production du groupe, qui mobilisent près de 2 000 fournisseurs, reposaient essentiellement sur les prescripteurs métier, sans réelle traçabilité, une organisation difficilement compatible avec les exigences de qualité, de conformité réglementaire et de performance économique fixées par la direction des Achats du groupe. « *Chez Naos, il n'y a pas de changement sans l'adhésion de tous* », résume Stéphane Faustin-Leybach, directeur des Achats du groupe Naos, pour qui l'enjeu était avant tout de redonner du pouvoir aux acheteurs plutôt que de leur imposer un outil qu'ils auraient contourné. L'objectif du projet mené avec Oxalys était notamment d'outiller l'évaluation et le suivi des fournisseurs à l'échelle du groupe. Les équipes Achats disposent désormais d'une vision à 360° de leur base fournisseurs, avec un accès en temps réel à des informations telles que le *scoring* financier ou la validité des documents légaux, ce qui leur permet de vérifier la conformité de leurs partenaires au regard d'obligations réglementaires comme le devoir de vigilance ou la loi Sapin 2. Déployée progressivement depuis 2017, la solution a permis à Naos de structurer un processus de sélection auparavant piloté de façon disparate, tout en accompagnant la montée en puissance de la fonction Achats du groupe à son propre rythme.



Laurent GUILLOT
Directeur général d'Oxalys

Production : le digital se met au service de la conformité

Chez Naos, comme également souvent dans l'industrie, les enjeux liés aux données de production (plan de charge, contrôle qualité, flux logistique, respect des contraintes réglementaires liées aux fournisseurs, etc.), dépassent la seule performance opérationnelle : un plan de fabrication, une fiche de contrôle qualité ou un bon de livraison mal classés ou non tracés deviennent, en cas de non-conformité ou de rappel produit, une source de risque juridique et réputationnel majeure. Structurer cette donnée de production en amont permet donc certes aux entreprises de gagner en efficacité, mais aussi de réagir et d'apporter des preuves tangibles de leurs actions en cas d'incident qualité ou d'inspection réglementaire. Une approche d'autant plus efficace dès lors que les ERP ou les systèmes de pilotage et de gestion de la production (MES, Manufacturing



Stéphane FAUSTIN-LEYBACH
Directeur des Achats du groupe Naos



Frédéric RUSSO
Directeur général d'Infor

Execution System) embarquent des technologies d'IA. *« Par exemple dans nos ERP, les agents IA peuvent intégrer, comprendre et prendre en compte des notions de contexte métier telles que les dates de péremption ou le pays de provenance des matières premières pour la gestion des approvisionnements dans l'agro-alimentaire,* précise Frédéric Russo, directeur général d'Infor. *Concrètement, un agent IA peut gérer des rappels produits en croisant en temps réel les lots de matières premières avec les alertes sanitaires (DGCCRF, RASFF) collectées sur les sites publics et isoler automatiquement les stocks concernés, sans attendre une revue manuelle.*
En matière de gestion de la traçabilité et de contrôle conformité, un agent IA peut aussi vérifier automatiquement la conformité des « allégations » entre la formulation produit et l'étiquetage avant validation d'un nouveau lancement ainsi que les contraintes réglementaires des pays où il sera commercialisé, et/ou avec le cahier des charges du client demandeur. Un agent connecté aux capteurs de production peut également détecter une dérive (température, PH, poids) et déclencher un ajustement ou une mise en quarantaine avant qu'un défaut n'atteigne le consommateur final, etc. ».

La digitalisation au service de la performance des collaborateurs mobiles

En aval de la production, les collaborateurs itinérants longtemps restés à l'écart des grands projets de transformation, en deviennent aujourd'hui un maillon clé. « *Un collaborateur mobile (technicien, commercial, livreur, etc.) mal équipé perd du temps en saisies manuelles, en tournées mal optimisées et en informations client dispersées,* précise Maxime Dubois, CEO de Nomadia. *Mettre à leur disposition des solutions de gestion de la mobilité, c'est par exemple leur donner un accès en temps réel aux données clients, automatiser la prise de commande et optimiser les déplacements ».* Concrètement, cela passe par une application CRM mobile, une solution de planification de tournées intelligente, une solution de gestion des interventions ou encore une remontée automatique des données vers le siège. C'est ainsi pour permettre à ses commerciaux terrain de gagner en performance opérationnelle, d'optimiser leurs tournées, de centraliser et de rendre accessibles les données (clients, produits, historiques et objectifs) et de piloter leur activité en temps réel que Lesieur s'est équipée de la solution Nomadia Field Sales. « *Pour atteindre ces différents objectifs, nous devions moderniser nos outils, homogénéiser les pratiques et créer les conditions d'une performance commerciale mesurable et pilotable à toutes les mailles de l'organisation, du commercial terrain au directeur national,* précise Romain Cloff, directeur national des ventes chez Lesieur. *Avec Nomadia Field Sales, nous avons optimisé l'organisation des tournées de nos commerciaux, ce qui leur permet aujourd'hui de visiter plus de points de vente. Le gain de temps obtenu leur permet par ailleurs de s'investir davantage dans la vente et la relation client, et d'améliorer le suivi des magasins, des promotions et des implantations. D'autre part, grâce aux outils de pilotage, le management dispose désormais d'une vision consolidée et en temps réel de la performance de ses commerciaux. Les indicateurs remontent automatiquement, les alertes sont immédiates et les arbitrages se font sur la base de données fraîches plutôt que de rapports hebdomadaires décalés ».*



Maxime DUBOIS
CEO de Nomadia

Digitalisation des processus RH : un enjeu qui dépasse les processus de recrutement

La fonction RH, enfin, n'échappe pas au mouvement de la transformation digitale. Selon le Baromètre recrutement RH 2025 de Cegid, les entreprises équipées d'un ATS (Applicant Tracking System) réduisent leur délai de recrutement de dix jours en moyenne, et 67,6 % d'entre elles estiment que cet outil a un impact positif sur leur rentabilité. Grâce aux technologies d'intelligence artificielle embarquées dans ces solutions, 42,1 % des grandes entreprises utilisatrices prioriseront désormais le rapprochement automatique entre CV et offres d'emploi pour accélérer le *sourcing* et réduire les biais inconscients.
Pour être optimale, la transformation digitale des RH doit néanmoins dépasser le seul recrutement. Il convient de digitaliser et de tracer également l'*onboarding*, la gestion des contrats, la validation des accès et les habilitations, pour que chaque étape du parcours collaborateur produise une donnée exploitable et sécurisée, de l'entrée à la sortie du salarié. Un contrat de travail signé électroniquement, un dossier d'*onboarding* centralisé et des habilitations informatiques accordées ou retirées automatiquement à la date d'entrée ou de sortie effective, réduisent le risque d'erreur administrative mais aussi d'intrusion dans le système d'information de l'entreprise. Un ancien collaborateur qui conserve un accès actif à des données sensibles représente en effet une des failles les plus fréquentes et les moins visibles des systèmes d'information d'entreprise. Digitaliser la fonction RH, ce n'est donc pas seulement gagner en efficacité de recrutement, mais également refermer, de façon systématique, l'une des portes d'entrée les plus courantes des incidents de sécurité en entreprise. ■

Nomadia, éditeur européen de logiciels de gestion des activités terrain optimise les tournées et l'exécution des interventions, visites et livraisons

Nomadia renforce l'efficacité opérationnelle des collaborateurs itinérants

La digitalisation des processus métiers des collaborateurs mobiles contribue à renforcer leur efficacité et donc la compétitivité des organisations.

Nomadia
66, avenue du Maine
75014 Paris
Tél. : +33 (0)1 72 74 76 78
www.nomadia.com
Personne à contacter :
Maud DURAND
Event & PR Manager
Tél. : +33 (0)1 72 74 76 28
Mail : maud.durand@nomadia.com

Activité de l'entreprise :
Nomadia, leader SaaS des solutions dédiées aux équipes terrain (techniciens, commerciaux, chauffeurs-livreurs et agents de sécurité), optimise les tournées et l'exécution des interventions, visites et livraisons grâce à des applications mobiles conçues pour chaque métier et intégrant la protection des travailleurs isolés. Grâce à l'IA, Nomadia permet d'optimiser les opérations terrain de bout en bout : de la sectorisation à la planification, en passant par l'optimisation des tournées et la digitalisation des visites et interventions. Reconnue par Gartner® et IDC® pour ses technologies intégrant IA, machine learning et IoT, Nomadia équipe 200000 utilisateurs et 4000 clients dans 92 pays. Entreprise à mission, elle dispose d'un siège à Paris et en régions, en Suisse, Italie, Inde et États-Unis.

Références :
www.nomadia.com/ressources/clients



Maxime DUBOIS
CEO de Nomadia



Laurent PICHON
CTO de Nomadia

↘ Quels sont les enjeux actuels dans la transformation des organisations ?
Pour préserver leur compétitivité et gagner en efficacité, dans un environnement qui évolue très rapidement, d'autant plus avec le développement de l'intelligence artificielle (IA), les entreprises doivent se moderniser et mener la transformation digitale de tous les métiers de leur entreprise (R&D, Commerce, Finance, Production, RH…).
Pour mener à bien cette transformation digitale et tirer toute la quintessence des nouvelles technologies, dont l'IA agentique, les entreprises doivent se pencher sur leurs données, qui non seulement représentent l'une de leurs principales richesses, mais leur permettent également de se différencier de la concurrence. Il leur faut référencer, enrichir et qualifier ces données, mais aussi organiser leur gouvernance pour les piloter et les sécuriser. Elles doivent également se pencher sur la digitalisation de leurs *process*. À cet effet, il leur faut préalablement les référencer. Enfin, elles doivent mettre en place une conduite du changement.

↘ Comment les solutions de Nomadia accompagnent-elles les entreprises ?
Les solutions dédiées aux équipes terrain telles que les outils de planification des tournées, de gestion des interventions, d'optimisation de la chaîne de livraison ou encore de pilotage de la performance commerciale, etc., permettent aux collaborateurs itinérants de gagner en efficacité et en productivité notamment dans l'organisation de leurs rendez-vous et tournées.
Grâce à cette démarche, ils réduisent leurs émissions de CO_2 et donc leur empreinte carbone. Dès lors qu'elles sont mieux organisées et efficientes, les tournées des équipes terrain sont moins consommatrices de CO_2 et répondent aux enjeux de développement durable de l'entreprise. Ces solutions permettent également d'offrir aux collaborateurs itinérants une offre de services identique à celle proposée aux collaborateurs du siège (ou *a minima* acceptable) et de contribuer ainsi à leur bien-être au travail.

↘ Quelle prestation de valeur sur le marché des solutions de mobilité ?
Avec les solutions de Nomadia, la productivité des collaborateurs augmente jusqu'à 20 % tout en diminuant d'autant l'impact carbone de l'entreprise. Des bénéfices qui aujourd'hui se renforcent grâce aux technologies d'IA embarquées dans nos solutions et qui ouvrent la voie à différents cas d'usage. Par exemple, elles renforcent l'automatisation des processus de préparation des interventions et la connaissance client et ce, avant même l'intervention des collaborateurs itinérants. Ces technologies permettent également de faire des comptes rendus de visite à la voix dans un langage accepté par l'entreprise ou encore elles contribuent à l'optimisation de la tournée des commerciaux en l'organisant par exemple sur la base du profil client ou du prospect à visiter. Elles participent donc aussi bien à la satisfaction client qu'à la performance *business* de l'entreprise, et ont permis à Nomadia de pousser un cran plus loin la proposition de valeur des solutions dédiées aux équipes terrain. ■

Témoignage

« La transformation digitale concerne désormais tous les métiers de l'entreprise y compris les collaborateurs itinérants. Pour gagner en efficacité, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des outils « intelligents » propres à les accompagner dans l'organisation et l'optimisation de leur planning et de leurs interventions »

Laurent PICHON, CTO de Nomadia

La sécurisation des flux et des données, clé de voûte d'une transformation digitale réussie

La digitalisation des métiers de l'entreprise nécessite une sécurisation de bout en bout des flux et des données qui alimentent les processus de gestion. Une démarche qui passe par la mise en place d'un ensemble de dispositifs qui, en fonction de la valeur de la donnée et du document qui la porte, en assureront sa traçabilité, son authenticité, son auditabilité, sa conformité et son archivage à valeur probante.

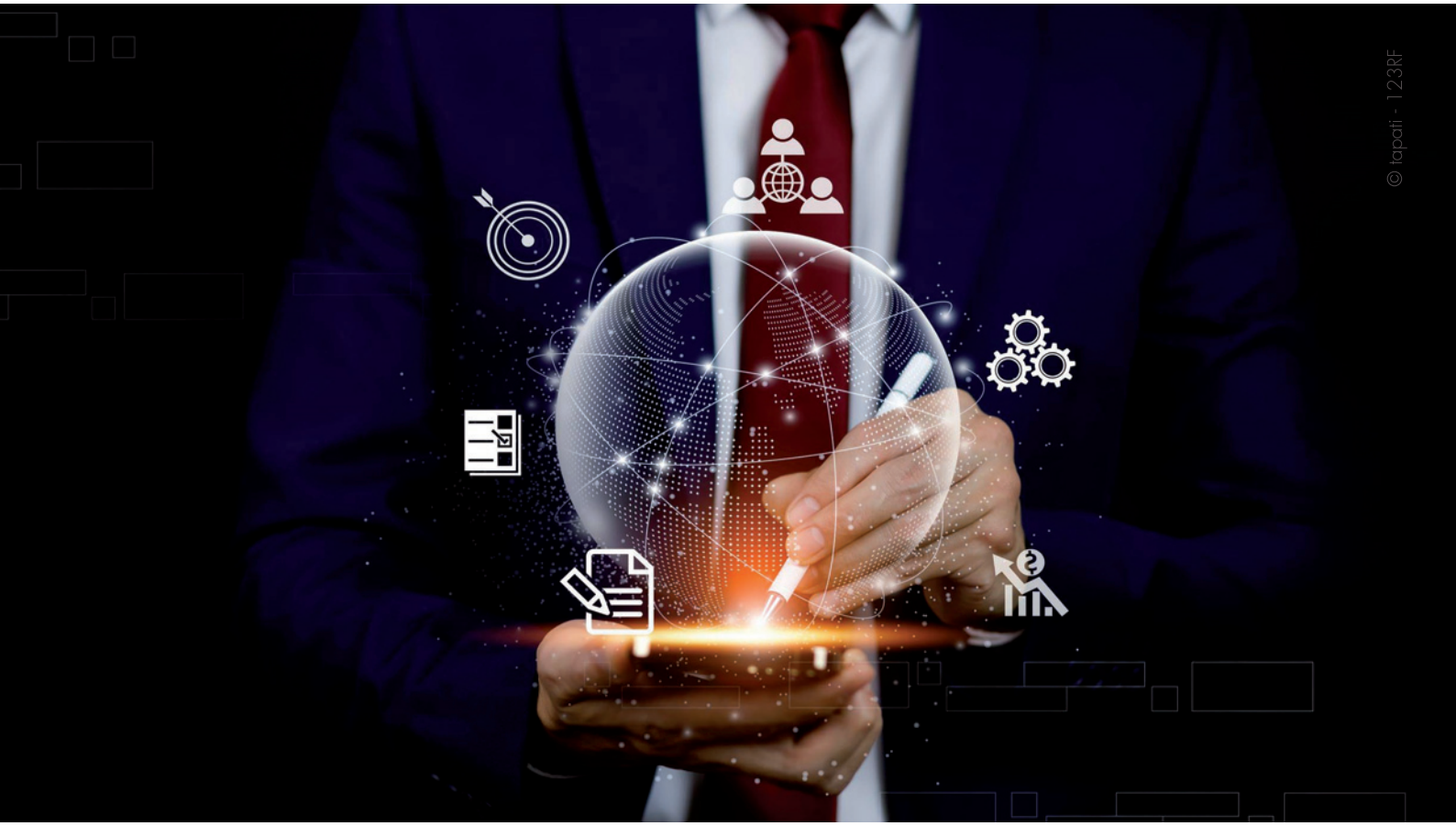


Frédéric FOUYET
CTO de CertEurope

Chaque projet de transformation digitale repose sur la circulation massive de données : clients, fournisseurs, finances, production, ressources humaines. « *La donnée alimente tous les processus numériques de l'entreprise : contractualisation, facturation, gestion RH, échanges administratifs ou intelligence artificielle*, indique Frédéric Fouyet, CTO de CertEurope. *La performance de ces services dépend directement de données fiables, à jour et correctement contextualisées* ». Ces données représentent en effet un actif stratégique de l'entreprise et il convient à ce titre de les archiver dans les règles de l'art, de les protéger mais également d'être en mesure d'apporter la preuve de leur authenticité et de leur intégrité. Une exigence de traçabilité qui, dans certains cas, est devenue un impératif réglementaire autant qu'un outil de pilotage. Elle conditionne en effet la conformité RGPD, la réussite d'un projet qualité ISO 9001 ou encore la capacité de l'entreprise à répondre dans les délais à une obligation de notification d'incident de sécurité auprès de la CNIL, comme l'a fait en début d'année la DGFiP après le piratage du dossier FICOBA. Cette traçabilité nécessite alors souvent d'articuler plusieurs briques technologiques, chacune répondant à un maillon distinct de la chaîne de preuve.

La GED, socle documentaire

Les solutions de gestion électronique de documents représentent ainsi un socle permettant d'indexer, de classer, d'archiver et de router les documents en fonction de Workflow définis, en conservant l'historique des modifications et accès.



© tapati - 123RF

« *Aujourd'hui, une GED intelligente ne se contente plus uniquement de stocker des fichiers, elle les classe, les enrichit de métadonnées et route automatiquement chaque document vers le bon processus métier*, explique Frédéric Chaminade, responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare. *Chez DocuWare, cette intelligence documentaire repose notamment sur l'automatisation des Workflows avec un contrôle de version qui empêche l'usage accidentel d'un document obsolète : un contrat entrant est ainsi reconnu, indexé, distribué au bon valideur et son échéance suivie sans intervention manuelle. Ce système de GED peut également identifier un courrier de réclamation client et le processus à mettre en place, pour le traiter automatiquement. L'entreprise aura alors la garantie que tous ses documents sont traités selon les* process *qu'elle aura définis préalablement, en assurant ainsi leur fiabilité et leur traçabilité ».*

L'IA intégrée à une GED ajoute une couche supplémentaire dans la compréhension du contenu du document pour une meilleure classification, ce qui est d'autant plus intéressant pour les entreprises qui ont un volume important de documents. « *Certains industriels ont de nombreux documents relatifs à des certificats de conformité qui peuvent par exemple être liés à des* process *de fabrication, comme par exemple ceux des sous-traitants dans les secteurs aéronautique ou automobile*, précise Frédéric Chaminade. *L'IA va alors comprendre le document et le classifier, de manière à en optimiser l'exploitation, notamment en cas d'audit. Ces technologies permettent également aux industries du secteur agro-alimentaire d'extraire simplement et rapidement des documents apportant la preuve de leur respect des processus de fabrication en cas d'anomalie ».*

Christeyns France, société spécialisée dans l'hygiène industrielle, a ainsi retenu DocuWare pour digitaliser ses documents et optimiser ses processus qualité et de gestion des contrats, de la collecte à l'archivage sécurisé des données. Son besoin de digitalisation est né d'un double constat : d'une part ses équipes recevaient un volume important de *mails* sur plusieurs services avec des demandes portant sur le RSE, les fiches techniques ou le suivi qualité par exemple ; d'autre part le logiciel métier en place ne répondait plus aux attentes et ne permettait plus de piloter simplement les contrats, les flux fournisseurs et les enjeux de facturation électronique. Christeyns France a donc souhaité transformer une contrainte réglementaire en opportunité opérationnelle. L'objectif était alors de centraliser les demandes, d'orienter automatiquement chaque



Frédéric CHAMINADE
Responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare



Florent MATELOT
Responsable financier
Christeyns France

flux vers le bon interlocuteur, d'automatiser la saisie et de conserver une traçabilité sur l'ensemble des statuts. « *DocuWare s'est imposé comme une solution de digitalisation des processus, au-delà d'une GED classique*, témoigne Florent Matelot, responsable financier Christeyns France. *La plateforme permet de séparer les flux, d'automatiser les étapes, de créer des exports adaptés à chaque processus et de connecter les informations aux autres logiciels de l'écosystème. Elle est également utilisée pour la rédaction des contrats et le passage à la facturation électronique. Les flux de facturation électronique sont intégralement tracés et gérés dans DocuWare, garantissant la conformité réglementaire à mesure que les obligations évoluent. Les traitements sont ainsi unifiés, les délais raccourcis et la satisfaction client renforcée* ».

Services de confiance : un engagement juridique

Les services de confiance tels que la signature électronique, les cachets électroniques ou encore les systèmes d'horodatage sont autant de prestations apportant également leur pierre à l'édifice concernant l'authenticité et la fiabilité d'un document. « *Chaque service répond à un besoin précis,* explique Frédéric Fouyet. *La signature identifie une personne et matérialise son engagement ; le cachet garantit l'origine et l'intégrité des données émises par une organisation ; l'horodatage établit leur existence à une date donnée. Le niveau de confiance doit rester proportionné au risque. La signature électronique est ainsi l'une de ces prestations les plus utilisées, notamment depuis la crise Covid qui a favorisé le développement d'envois de documents dématérialisés* ». Cette signature électronique, comme l'horodatage et le cachet électronique, n'a cependant de valeur que si elle respecte le cadre posé par le règlement européen eIDAS applicable depuis juillet 2016. Ce dernier distingue plusieurs niveaux de signature : simple, avancée et qualifiée, lesquels sont associés à des exigences de sécurité et à une force probante croissantes. Seul le niveau le plus élevé (la signature électronique qualifiée) bénéficie de la même valeur que la signature manuscrite. « *La signature qualifiée repose sur un certificat délivré par un prestataire de services de confiance qualifié et sur un dispositif de création de signature dont la fiabilité est certifiée par un organisme indépendant*, précise à ce sujet Frédéric Fouyet. *Elle est, à ce titre, la seule à bénéficier d'une présomption de fiabilité équivalente à la signature manuscrite dans l'ensemble de l'Union Européenne* ». Depuis l'entrée en vigueur d'eIDAS 2 (règlement (UE) 2024/1183) le 20 mai 2024, de nouveaux services de confiance qualifiés ont été créés, dont l'attestation électronique d'attributs



et l'archivage électronique qualifié, renforçant encore la portée juridique des documents signés et conservés électroniquement.

Pour les entreprises, contractualiser et signer électroniquement un contrat commercial, un contrat de travail ou un bon de commande fournisseur engage ainsi juridiquement les parties au même titre qu'une signature manuscrite, à condition de choisir le niveau de signature adapté à l'enjeu de l'acte**.** Un contrat à fort enjeu financier justifie un niveau qualifié, quand un document interne peut se contenter d'une signature simple ou avancée. Le choix du niveau de signature ne devrait d'ailleurs pas être un réflexe d'outillage, mais plutôt d'une décision proportionnée à la nature et à l'enjeu de chaque acte contractuel. « *La mise en place de ces services de confiance doit s'inscrire dans le cadre d'un projet global de gouvernance des données et des documents de l'entreprise*, précise Frédéric Fouyet. *Il convient à cet effet que l'entreprise cartographie les données et leurs flux, puis les classifie selon leur sensibilité, leur criticité et leur portée juridique. Il lui faut également définir des règles de qualité : sources de référence, contrôles de cohérence, mises à jour et traitement des anomalies. La sécurité et la protection des données doivent être intégrées dès la conception : gestion des identités et des*



Le Règlement eIDAS 2 renforce la confiance numérique

Le règlement eIDAS original entré en vigueur en 2014 et pleinement applicable depuis 2016 (Règlement (UE) 910/2014) a harmonisé l'utilisation de l'identification électronique, des signatures, des sceaux et des services de confiance dans toute l'UE.

Les évolutions technologiques et commerciales ont cependant mis en évidence la nécessité de mettre en place un cadre d'identité numérique plus centré sur l'utilisateur, sûr et interopérable pour répondre aux exigences du Marché Unique Numérique moderne. Adopté en 2024, le règlement eIDAS 2.0 élargit donc le cadre européen de confiance numérique.

L'innovation clé d'eIDAS 2.0 porte sur l'introduction du Portefeuille d'Identité Numérique Européen (EUDI Wallet), qui offrira à chaque citoyen et entreprise de l'UE un accès à une identité numérique reconnue et interopérable utilisable dans tous les États membres. Ce portefeuille permet de prouver son identité, de partager de façon sélective des attestations (âge, diplôme, statut professionnel) et de signer électroniquement des documents à valeur légale, sans dépendre d'un acteur privé unique. D'ici fin 2027, les secteurs régulés (banque, télécoms, énergie, santé, transport) devront accepter le Wallet comme moyen d'authentification, tout comme les grandes plateformes numériques. Au-delà de l'obligation, il ouvre des usages concrets : vérifier un diplôme au recrutement, fiabiliser une signature de contrat à distance, sans ressaisie ni vérification manuelle.

eIDAS 2.0 étend également l'écosystème des Services de Confiance en ajoutant de nouveaux services qualifiés tels que les certificats électroniques, signatures, sceaux, justificatifs et archivage électronique certifié, renforçant la validité juridique et la sécurité des transactions numériques dans tout le marché unique européen. ■

© sharuzzaman - 123RF

habilitations, authentification, chiffrement, journalisation, supervision, signature ou cachet électronique, horodatage et conservation des preuves. Enfin, il est important que dans le choix de sa ou ses solutions, l'entreprise prenne en compte la localisation des données, le droit applicable, la maîtrise des clés, les sous-traitants, l'interopérabilité et la réversibilité. La souveraineté ne signifie pas tout internaliser, mais conserver une maîtrise réelle de ce qui est externalisé ».

Archivage électronique à valeur probante : de l'obligation réglementaire à la preuve reconnue

À l'heure où la transformation numérique des entreprises s'accélère, la maîtrise des obligations légales et les bonnes pratiques de l'archivage numérique à valeur probante représentent également un enjeu stratégique pour tous les services de l'entreprise : juridique, RH, finance, achat et conformité. « *Pour les entreprises, il ne s'agit pas seulement « de sauvegarder » ses documents, mais de pouvoir démontrer, des années plus tard, à l'occasion d'un contrôle fiscal, social ou d'un litige commercial, que chaque facture, contrat, ou bulletin de paie archivé est resté strictement identique à sa version d'origine* », souligne Frédéric Fouyet.

Initié par la Loi du 13 mars 2000, l'archivage à valeur probante en France introduit la notion de preuve pour les écrits électroniques. « *Cette loi reconnaît légalement l'écrit électronique au même titre que le papier, à condition de garantir son intégrité* », précise Aude de Labareyre, responsable marketing de la BU archivage numérique Docaposte. Désormais régi par l'article 1366 du code civil et le règlement eIDAS, l'archivage à valeur probante repose sur des normes techniques. En France, c'est ainsi la norme NF Z42-013 qui encadre l'archivage à valeur probante. Elle en définit les exigences fonctionnelles, organisationnelles et infrastructurelles qu'un système d'archivage doit respecter pour que ses documents soient recevables comme preuve devant un tribunal. « *À cet effet, l'archivage à valeur probante doit notamment garantir l'intégrité, l'authenticité et la traçabilité des documents pendant toute la durée de conservation légale*, poursuit Aude de Labareyre. *Contrairement au simple stockage de document, l'archivage à valeur probante associe donc des éléments techniques tels que la signature électronique, un horodatage, des empreintes cryptographiques, à une gouvernance de l'information* ». Cette dernière repose sur différentes pratiques qui permettent de sécuriser le cycle de vie de la donnée : le Système d'Archivage Électronique



Aude de LABAREYRE
Responsable marketing de la BU archivage numérique Docaposte

(SAE) garantit la valeur probante et l'intégrité des documents à long terme, selon la norme NF Z42-013 ; la Durée d'Utilité Administrative (DUA), fixe la durée légale de conservation avant destruction ou archivage définitif, assurant ainsi la conformité RGPD ; les contrôles d'accès verrouillent l'écosystème.

Une démarche dans laquelle s'est par exemple engagée RRG (Renault Retail Group) dans le cadre de la modernisation de ses systèmes d'information et de ses projets de dématérialisation RH, de ses processus de vente en ligne et de ses factures. À cette occasion, la société a ainsi identifié plusieurs besoins en matière d'archivage à valeur probante. Elle s'est alors tournée vers le Système d'Archivage Électronique Arkhineo, une solution de Docaposte, pour centraliser et archiver les bulletins de salaire de ses salariés, tous les documents émis sur son site marchand (bons de commandes, factures, contrats, devis, etc.), ainsi que ses factures. Chacun de ces documents électroniques est ou sera ainsi archivé en vertu des conditions qui garantissent leur intégrité pendant toute leur durée légale de conservation. « *Les équipes d'Arkhineo ont su cerner les problématiques et les différents besoins d'archivage de RRG,* témoigne Alain Philipoff, responsable sécurité de Renault Retail Group. *Chaque projet a ainsi été assimilé à un espace d'archivage distinct, celui-ci pouvant contenir plusieurs sous-espaces définis selon chaque typologie documentaire (factures, contrats, bons de commandes, etc.). Les durées de conservation, statuées par l'équipe juridique de RRG, sont attribuées à chaque espace et les métadonnées sont définies dans une logique métier propre à chaque document* ». L'archivage à valeur probante peut également répondre à des obligations réglementaires liées à des métiers ou des secteurs d'activités, comme dans l'industrie, dans l'agro-alimentaire ou encore dans la pharmacologie.

Microphyt par exemple, qui développe et commercialise des composés bioactifs issus de microalgues, investit constamment dans la recherche. L'un de ses principaux enjeux consiste notamment à sécuriser son savoir-faire et ses résultats R&D. Longtemps, ses documents relatifs à la R&D, à la propriété industrielle et engageant pour l'entreprise (études cliniques, protocoles, résultats de R&D, etc.) ont été conservés sur son réseau. Il était alors essentiel pour Microphyt que tous ces documents, en plus des besoins de traçabilité et d'antériorité, soient recevables juridiquement. « *Nous nous sommes alors tournés vers Arkhineo qui, en plus d'être certifié HDS, certification obligatoire pour conserver les données de santé, répond également aux prérequis de valeur probante et pouvait donc aussi être utilisé par différents autres services (juridique, finance, comptabilité, etc.)* », précise Sandrine Mathieu, responsable Propriété Intellectuelle de Microphyt. Intégrer la sécurité, la traçabilité et l'archivage à valeur probante dès la conception des projets numériques n'est donc pas une option, mais un élément clé de la réussite des projets de transformation digitale des entreprises. En construisant et en faisant évoluer cette confiance numérique, les entreprises se donnent ainsi les moyens d'assurer la pérennité et le développement de leur activité sereinement, sans subir d'incidents liés à une mauvaise gouvernance des données. ■



© thesohailmart - 123RF

Sécuriser les données industrielles : un enjeu devenu prioritaire

Selon le rapport ThreatLabz 2025 de Zscaler, les attaques visant les environnements IoT et les systèmes industriels (OT) ont bondi de 387 % sur un an, l'industrie et les transports représentant à eux deux plus de 40 % des incidents malveillants observés dans ces environnements. Une usine à l'arrêt, ce sont des lignes de production interrompues, mais aussi des données de fabrication, des plans techniques et des formules propriétaires potentiellement exfiltrés ou modifiés à l'insu de l'entreprise. Pour s'en prémunir, l'ANSSI recommande une segmentation stricte entre réseaux IT et OT, ainsi qu'un déploiement de solutions de détection dédiées aux environnements industriels. Cependant, la première ligne de défense reste souvent documentaire. « *Une GED industrielle dédiée permet de centraliser plans, procédures et habilitations dans un référentiel unique, d'en tracer chaque accès et chaque modification, et d'empêcher qu'un plan de fabrication obsolète ou falsifié ne soit remis en production,* souligne Frédéric Chaminade, responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare. *Appliquée au cœur de l'outil industriel, une GED permet aux directions de production de savoir, à tout instant, qui a consulté ou modifié une donnée sensible, et de le prouver* ». ■

CERTEUROPE
Tinexta Infocert

CertEurope, filiale française de Tinexta InfoCert, est prestataire de services de confiance numérique et autorité de certification en France

CertEurope
53, rue de Chateaudun
75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 70 29 30
Mail : rp@certeurope.info
www.certeurope.fr
Personne à contacter :
sales@certeurope.fr

Activité de l'entreprise :
Autorité de certification et prestataire de services de confiance qualifié (QTSP) au sens du règlement eIDAS, CertEurope s'appuie sur plus de vingt ans d'expertise dans la sécurisation des échanges et l'identité numérique pour s'imposer comme un acteur de référence de la Confiance numérique en Europe. Cette double reconnaissance réglementaire et cette ancienneté font de nous un partenaire naturel des entreprises engagées dans la digitalisation de leurs processus. Notre portefeuille de solutions couvre la signature électronique, la sécurisation des échanges, l'identité numérique et l'Onboarding client, pour la plupart disponibles en mode SaaS. Cette expertise nous positionne également comme un acteur clé de l'écosystème du Portefeuille européen d'identité numérique (European Digital Identity Wallet), dont le déploiement redéfinit les standards de confiance à l'échelle du continent. Notre mission est claire : garantir un niveau de sécurité et de conformité de premier plan, tout en rendant les processus numériques plus simples et plus rapides pour nos clients. C'est cette exigence de confiance, avant tout, qui rend l'avenir numérique possible.

CertEurope, autorité de certification numérique au service des entreprises

Au travers de ses solutions de numérisation innovantes et durables, adaptées aux besoins spécifiques de ses clients issus de différents secteurs, CertEurope s'engage au respect des normes de sécurité et de conformité les plus strictes, à une expérience utilisateur conviviale, tout en assurant une valeur juridique et probante adaptée au niveau de confiance requis.



Frédéric FOUYET
CTO CertEurope

Quels sont les enjeux des entreprises en matière de sécurisation des données ?
La donnée alimente les processus numériques : contractualisation, facturation, gestion RH, échanges administratifs ou intelligence artificielle. La performance dépend de données fiables et à jour. L'entreprise doit connaître les données qu'elle possède, leur finalité, leur conservation et les personnes autorisées à y accéder. Elle doit en garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, l'authenticité et la traçabilité. La souveraineté numérique constitue un enjeu majeur. Au-delà de l'hébergement, l'entreprise doit maîtriser la juridiction applicable, ses identités numériques, ses certificats, ses clés cryptographiques, ses preuves et la réversibilité. Elle conserve ainsi le contrôle de ses actifs critiques et de sa chaîne de confiance. Lors d'échanges avec des tiers, elle doit pouvoir démontrer qui a réalisé l'opération, quand et sur quelles données.

Comment CertEurope accompagne-t-elle les entreprises ?
CertEurope intervient comme tiers de confiance indépendant. Nous analysons le cas d'usage, sa portée juridique, les risques, les exigences réglementaires et de souveraineté ainsi que la conservation des preuves. Selon sa criticité, nous proposons les briques adaptées : identification, authentification, certificats, signatures simples, avancées ou qualifiées, cachets électroniques, horodatage, PKI, protection des clés et validation des signatures. Nous préparons les entreprises aux usages d'eIDAS 2.0 et du portefeuille européen d'identité numérique, l'EUDI Wallet. Il permettra de prouver son identité, de présenter des attributs vérifiés et de signer dans un environnement sécurisé. En limitant la circulation des justificatifs et les informations partagées, il renforcera la sécurité des échanges et réduira les risques de fraude et d'usurpation.

Quelle est la prestation de valeur de CertEurope ?
CertEurope est un prestataire français de services de confiance qualifié au titre du règlement eIDAS. Cette qualification repose sur des exigences renforcées et des évaluations indépendantes régulières. Elle apporte un niveau de confiance reconnu en Europe et contribue à la souveraineté numérique des organisations.
CertEurope couvre toute la chaîne de confiance : vérifier l'identité, délivrer le certificat, protéger la clé, signer ou cacheter la donnée, lui associer une date fiable et vérifier la preuve. Ces services s'intègrent aux applications métiers, aux parcours numériques et aux systèmes documentaires. Nos plateformes de signature et parapheurs électroniques permettent d'organiser les validations et de recueillir les signatures selon le niveau de confiance requis. Enfin, notre ancrage français, associé à la dimension européenne du groupe Tinexta InfoCert, permet de conjuguer proximité, souveraineté, conformité, interopérabilité et innovation. ■

Témoignage expert

La transformation digitale dématérialise et automatise les processus. Le rôle d'un prestataire de services de confiance qualifié est de garantir que les identités, les données, les engagements et les preuves qui y circulent puissent être considérés comme fiables

Frédéric FOUYET, CTO CertEurope

Docaposte aide les entreprises et les institutions publiques à archiver, protéger et valoriser leurs données sensibles en toute sécurité. Son métier : rendre le numérique plus simple à utiliser, plus sûr à maîtriser et plus fiable au quotidien

Docaposte
45-47, Bd Paul Vaillant Couturier
94 200 Ivry-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 56 29 70 01
Mail :
commercial-archivage@docaposte.fr
www.docaposte.com

Activité de l'entreprise :
Filiale numérique du Groupe La Poste, Docaposte est le référent de la confiance numérique en France. Experte des données sensibles, elle aide les entreprises et les institutions publiques à les protéger, les maîtriser et les valoriser. Au quotidien, ses solutions numériques de confiance simplifient et sécurisent les échanges, les démarches et les services essentiels : santé, services publics, banque, assurance… De leur collecte à leur hébergement et leur exploitation, Docaposte intervient à chaque étape de la vie des données pour les rendre plus sûres et plus utiles, de bout en bout.

Docaposte, pilier de la confiance documentaire des entreprises

Alors que les entreprises accélèrent leur transformation digitale, l'archivage à valeur probante de leurs documents électroniques devient un enjeu majeur. Docaposte les accompagne en s'appuyant sur ses expertises en matière de solutions numériques de confiance, de plateformes et de conseil data/IA.



Yume KANEKO
Directeur Commercial et Marketing BU Archivage numérique chez Docaposte

Quels sont les enjeux actuels en matière d'archivage électronique ?
La dématérialisation fait aujourd'hui pleinement partie des processus des entreprises et leur apporte de nombreux bénéfices en matière d'efficacité, de rapidité et de partage de l'information. Mais elle s'accompagne aussi d'enjeux croissants de sécurité, notamment lorsqu'il s'agit de données sensibles, et de conformité. À l'heure où un document numérique peut être facilement modifié ou falsifié, notamment avec le développement de l'IA, comment être en mesure d'en prouver l'intégrité en cas de contrôle, d'audit ou de litige ? C'est tout l'enjeu de l'archivage électronique à valeur probante.
Un document électronique possède une valeur probante dès lors qu'il est possible d'en identifier l'émetteur et de le conserver dans des conditions garantissant son intégrité pendant toute sa durée légale d'archivage. En qualité de prestataire de services d'archivage, Docaposte met en œuvre les méthodologies et traitements permettant de sceller, d'horodater le document et d'en garantir l'intégrité, l'authenticité et la conformité réglementaire.

Quelques cas d'usage précis d'une solution d'archivage électronique ?
L'archivage électronique s'applique à l'ensemble du patrimoine documentaire d'une entreprise. Il concerne tout d'abord les documents liés à sa vie quotidienne, comme les factures, les bulletins de salaire ou les fichiers d'écritures comptables. Il concerne également les documents à forte valeur juridique, tels que les contrats ou, dans le secteur bancaire, les contrats de crédit. Dans ce dernier cas, être en mesure de démontrer l'intégrité du contrat archivé peut par exemple s'avérer déterminant en cas de litige. Enfin, l'archivage à valeur probante concerne des documents directement liés à la propriété intellectuelle ou industrielle et au cœur de métier des organisations : les cahiers journaliers relatifs aux travaux de recherche dans les laboratoires pharmaceutiques ou encore les plans d'avions dans l'industrie aéronautique, qui peuvent notamment permettre de déterminer les responsabilités en cas d'incident.

Quelle est la proposition de valeur de Docaposte ?
L'archivage électronique est encadré par des réglementations et normes exigeantes. Le règlement eIDAS 2 introduit notamment un service de confiance d'archivage électronique qualifié. Des qualifications et certifications reconnues permettent ainsi d'attester du niveau d'exigence et de fiabilité des différents acteurs. Docaposte est le tiers archiveur le plus certifié du marché et s'engage à suivre les évolutions réglementaires. Nous sommes déjà prêts pour la qualification eIDAS qui arrivera bientôt en France. Nous sommes aussi en capacité de traiter un volume très important de données. Nous proposons un hébergement souverain des données et disposons d'un réseau de partenaires revendeurs, comme des plateformes de dématérialisation de bulletins de salaire. Filiale du Groupe La Poste et de la Caisse des Dépôts, Docaposte s'engage dans la durée auprès des entreprises. ■

Témoignage expert

L'archivage à valeur probante concerne aussi bien les documents liés à la vie des entreprises que ceux parfois plus stratégiques liés à leur cœur de métier. Il en garantit l'authenticité, l'intégrité et la conservation dans le respect des réglementations en la matière

Yume KANEKO
Directeur Commercial et Marketing BU Archivage numérique chez Docaposte

DocuWare, éditeur de logiciels de GED et Workflow, permet aux organisations d'automatiser les tâches manuelles répétitives *via* l'IA et de réduire la dépendance au papier, tout en assurant un accès continu et sécurisé à leurs fichiers et données

La GED DocuWare au service de l'efficacité des entreprises

Au travers de sa GED transverse, DocuWare répond à l'ensemble des problématiques métiers des entreprises en matière de gestion des processus documentaires, notamment dans le secteur industriel.

DocuWare
17, rue du Colisée
75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 57 19 03 23
Mail : infoline@docuware.com
www.start.docuware.com/fr
Personne à contacter :
Annabelle Régnault
Senior Manager Marketing France
Tél. : +33 (0)1 57 19 03 23
Mail : marketing.france@docuware.com

Activité de l'entreprise :
DocuWare est un éditeur de logiciels de gestion électronique de documents, leader GED/ECM sur le segment Mid-Market*. Notre solution de GED/ECM accompagne les organisations dans leur digitalisation en proposant des Workflows automatisés et une gestion dématérialisée des documents pour les services Finance/Comptabilité, Ressources Humaines, Ventes/Marketing, Qualité et Juridique. DocuWare est Plateforme Agréée pour la facturation électronique et dispose d'un module de traitement intelligent des documents, IDP, basé sur l'intelligence artificielle. Disponible en 25 langues, pour une utilisation *on-premise* ou dans le Cloud, DocuWare est utilisé par 20000 clients répartis sur 110 pays, soutenu par un réseau de 800 partenaires à travers le monde, dispose de deux sièges sociaux (Allemagne et États-Unis), et de filiales (France, Espagne, Royaume-Uni).

*Reconnu GED/ECM leader sur le segment mid-market par l'institut Exaegis by Markess en 2024 et 2025.

Références clients :
Bouygues Immobilier, Bouygues Telecom, Audencia Business School, BNP Paribas, Chronopost, Yves Rocher, Grand Port Maritime de Guadeloupe, Nexity, Haribo…



Frédéric CHAMINADE
Responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare

Quels enjeux poussent les industriels à engager leur transformation digitale ?
Comme la plupart des entreprises, le monde industriel doit actuellement faire face à un contexte inflationniste, des problématiques de marge, de réglementation, de recrutement, de cybersécurité tout en répondant aux exigences des clients. En fonction de leur secteur d'activité, les industriels peuvent être confrontés à des enjeux spécifiques. Par exemple, dans l'aéronautique, les sous-traitants peuvent subir d'importantes pressions de la part de leurs donneurs d'ordres. Pour y faire face, ils doivent, dans le contexte actuel et avec leur organisation en place, mettre en place des outils digitaux leur permettant de gagner en efficacité. Certaines PME sont pour leur part confrontées à une fragmentation de l'information entre différents applicatifs (ERP, CRM, outils de gestion des stocks, e-mails, documents papiers...). Elles ont besoin, également pour gagner en efficacité, de digitaliser et de centraliser leurs documents.

Digitaliser les process et documents répond-il à ces enjeux ?
La digitalisation nécessite que l'entreprise fasse un diagnostic de son organisation et de ses *process*, en vérifie la cohérence pour ensuite les modéliser puis les automatiser *via* des outils. Dès lors, la circulation des informations et des documents sera plus simple, fiable et traçable. Ils seront transmis aux bonnes personnes et accessibles à tout moment par celles habilitées à les consulter ou les traiter. Les circuits de validation seront plus fluides, les collaborateurs alertés en cas d'anomalies, litiges ou retards dans leurs processus (par exemple de production ou de paiement), les *process* accélérés, etc.

Une GED s'inscrit-elle dans cette démarche ?
Les solutions de Gestion Électronique des Documents permettent de stocker, centraliser, sécuriser et automatiser les processus documentaires de l'entreprise. Avec une GED, tout document qui arrive dans l'entreprise déclenche un traitement automatique du processus qui y est lié. L'intelligence artificielle désormais embarquée dans ces solutions renforce la compréhension et la classification du document ce qui, dans certaines entreprises, peut s'avérer capital. Par exemple, certaines sociétés industrielles ont des documents clés comme des certificats de conformité par milliers. Une GED dotée d'une IA leur permettra de comprendre le contenu de ces documents, les classer et les aider dans leur exploitation. Autant de fonctionnalités et technologies proposées par la GED de DocuWare.
Disponible dans le Cloud ou en mode On-premise, la GED de DocuWare se veut également transverse. Elle est à ce titre capable de traiter l'ensemble des *process* et problématiques métiers de l'entreprise, liés à ses documents. ■

Témoignage expert

« L'IA dans la GED renforce les capacités de classification des documents et de compréhension de leur contenu, ce qui en facilite ensuite l'exploitation par les entreprises »

Frédéric CHAMINADE
Responsable comptes stratégiques ISV chez DocuWare

La donnée est devenue le véritable moteur de la transformation digitale des entreprises, quel que soit le métier concerné. De la finance aux achats, de la production aux ressources humaines en passant par les forces de vente terrain, chaque fonction doit s'appuyer sur des données fiables, structurées et accessibles en temps réel pour gagner en performance.

Mais cette valeur créée s'accompagne d'une responsabilité équivalente. Cyberattaques et tentatives de fraude se multiplient, tandis que les obligations réglementaires se renforcent, qu'il s'agisse du RGPD, de la facturation électronique ou du règlement eIDAS 2. Aujourd'hui, exploiter la donnée sans la sécuriser, c'est prendre le risque de la perdre ou de la voir contestée juridiquement.

En assurer la traçabilité, l'authenticité et l'archivage à valeur probante ne sont donc plus des sujets annexes réservés à la seule DSI, mais des piliers à part entière de tout projet de transformation digitale.

Les entreprises qui réussiront demain seront celles qui auront su faire de cette double exigence, exploiter et protéger, un réflexe intégré dès la conception de leur projet de transformation digitale, plutôt qu'une contrainte ajoutée après coup.

Une édition spéciale qui a été réalisée par la Rédaction de *GPO Magazine*, Gérer Prévoir Optimiser - Le magazine des dirigeants d'entreprise.

Céline Prieur
Directrice de la publication

eFutura
Association pour la Transition Numérique

@eFutura #eFutura

11ème Journée de la Transition numérique

PROSPECTIVE 2035 DU NUMÉRIQUE

Jeudi 5 novembre 2026

2035 se dessine dès aujourd'hui. Entre accélérations technologiques, tensions géopolitiques et transformations sociétales, le numérique redéfinit les équilibres économiques, politiques et humains. Cette journée propose un temps fort pour anticiper, questionner et éclairer les décisions d'aujourd'hui face aux incertitudes de demain.



09h20 - 09h45 - Conférence introductive par **Alain BAUER**
Professeur émérite de criminologie, auteur et spécialiste des questions de sécurité internationale



9h50 - 11h15 - Table ronde 1
Animée par Wladimir TARANOFF
Responsable pédagogique #MBADMB

QUELLE GÉOPOLITIQUE EN 2035 ?

Nouveaux empires, rivalités technologiques, souverainetés redéfinies : le pouvoir change de visage. À l'horizon 2035, quels seront les centres d'influence ? Une table ronde pour comprendre les rapports de force à venir et leurs impacts pour les entreprises et les décideurs européens.



Johanna BROUSSE
Vice-procureur, Chef de la section de lutte contre la cybercriminalité, Parquet de Paris, autrice de « Cybercombattante »



Général Marc WATIN-AUGOUARD
Fondateur du Forum InCyber (FIC)



Henri D'AGRAIN
Délégué général du Cigref, Commission Supérieure du Numérique et des Postes



11h20 - 12h50 - Table ronde 2
Animée par Wladimir TARANOFF
Responsable pédagogique #MBADMB

QUELLES CIVILISATIONS EN 2035 ?

Libertés, éducation, santé, intelligence artificielle... quels modèles de société émergeront ? Cette discussion interroge les choix collectifs qui façonneront nos civilisations. Une réflexion prospective pour comprendre les transformations culturelles et sociétales en cours.



Youna BENTABED
Cyber Intelligence



Flavien CHERVET
AI futuriste, auteur de « Hyperarmes »



Etienne KLEIN
Physicien, chroniqueur, philosophe des sciences



Professeur Raphaël GAILLARD
Professeur de psychiatrie Université Paris Cité, élu à l'Académie Française, auteur de « l'Homme augmenté »



12h55 - 13h05 - Conclusion par **une IA et par Vincent MONTET**
Directeur-Fondateur du MBA Spécialisé Digital Marketing & Business de l'EFAP

Sponsor :
infotel

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : **www.efutura.fr**

salon EURO Industries

10e édition

Le rendez-vous des solutions du futur

17 - 18 nov. 26

PARC EXPO MULHOUSE



- Accélération numérique
- Transition énergétique et environnementale
- Développement humain
- Performance industrielle

2 JOURS POUR RÉPONDRE À VOS DÉFIS

Découvrez le programme et inscrivez-vous gratuitement sur **euroindustries.eu**



La Région Grand Est

Mulhouse Alsace Agglomération

PARC EXPO.fr MULHOUSE